

GENERAL AGREEMENT  
ON TARIFFS AND  
TRADE

ACCORD GENERAL SUR  
LES TARIFS DOUANIERS  
ET LE COMMERCE

CONFIDENTIAL  
TEX.SB/27  
14 April 1975

Textiles Surveillance Body

Organe de surveillance des textiles

ARRANGEMENT REGARDING INTERNATIONAL TRADE IN TEXTILES

Notifications Under Article 3

Note by the Chairman

Attached is a copy of the letter received from Austria transmitting the agreement concluded with Hong Kong under Article 3, paragraph 4, of the Arrangement. Also attached is a copy of the letter of 14 February 1975, informing me of the request for consultation, and with which Austria has transmitted the relevant information concerning the restraint in question.

ARRANGEMENT CONCERNANT LE COMMERCE INTERNATIONAL DES TEXTILES

Notifications au titre de l'article 3

Note du Président

La présente note accompagne une copie d'une lettre par laquelle l'Autriche a communiqué à l'OST le texte de l'accord conclu avec Hong-kong conformément à l'article 3, paragraphe 4, de l'Arrangement. On trouvera également ci-joint copie de la lettre du 14 février 1975 par laquelle l'Autriche m'a informé de la demande de consultation et m'a remis les informations utiles concernant la limitation des exportations en question.